



REGULARISATION POUR SOINS

Par **NJH**, le **16/10/2020** à **16:27**

Bonjour,

J'ai déposé un recours contre un OQTF reçu en avril 2019. Mon avocat m'a appelé fin mars 2020 pour m'informer que le recours avait été rejeté.

A ce jour, je n'ai toujours pas reçu le courrier du tribunal. Si je dois déposer un dossier de régularisation l'année prochaine, à partir de quand le délai de l'OQTF recommence à courir :

1 - est ce à partir de fin mars 2020 ?

2 - ou est ce que c'est au moment où je recevrai enfin le courrier ?

Merci de vos réponses

Par **youris**, le **16/10/2020** à **18:29**

bonjour,

avec la pandémie, les tribunaux ont beaucoup de retard.

avez-vous changé d'adresse depuis la procédure du tribunal ?

votre avocat devrait pouvoir vous renseigner.

salutations